# REQUÊTE EN AUTORISATION SOUMISE À LA LTVTC

# FORMULAIRE Z-1: REQUÊTE EN AUTORISATION D'EXPLOITER UNE ENTREPRISE DE TAXI

Catégorie de la demande :

Sous-catégorie de la demande :

Exploiter un taxi

**Entreprise TAXI** 

#### INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES

Le transport professionnel de personnes est régi par la loi sur les taxis et les voitures de transport avec chauffeur du 28 janvier 2022 (LTVTC - RS/GE H 1 31) et son règlement d'exécution (RTVTC - RS/GE H 1 31.01).

Les personnes physiques (entreprise individuelle) ou morales qui entendent offrir leur service dans la catégorie des taxis et VTC doivent obtenir une autorisation pour **chacune** de ces catégories (art. 10 al. 1 LTVTC).

La présente formule est destinée aux personnes physiques (entreprise individuelle) ou morales en vue de la délivrance d'une autorisation pour l'exploitation d'une entreprise de transport de taxi, soit toute personne étant liée avec des chauffeurs par un contrat de travail et/ou étant détentrice de plus d'une plaque d'immatriculation de taxi au sens de l'art. 5 let. c ch. 1 et 3 LTVTC.

L'autorisation concernée ne concerne pas les entreprises qui se limitent à servir d'intermédiaire entre les clients et les chauffeurs sans être liées à ces derniers par un contrat de travail ou sans être détentrices de véhicules. Cette activité doit faire l'objet d'une autre autorisation, à savoir une autorisation d'entreprise de diffuseur de courses complétée au moyen du formulaire W1.

Pour obtenir une autorisation d'exploiter une entreprise de transport de taxi, la requérante doit :

- Avoir son siège ou son domicile en Suisse ;
- Être inscrite au registre du commerce;
- Être affiliée auprès d'une caisse de compensation ou disposer d'une attestation d'annonce délivrée par une caisse de compensation ;
- Avoir déclaré l'ensemble de son personnel à la caisse de compensation et être à jour avec le paiement de ses cotisations sociales.

#### **DÉMARCHES SUBSÉQUENTES**

En cas de délivrance de l'autorisation, la requérante est tenue d'informer en tout temps le service de tous les faits qui peuvent remettre en cause la validité de son autorisation (art. 6 al. 4 LTVTC).

La requérante doit tenir un registre, dont une copie est transmise à la PCTN un mois après la délivrance de l'autorisation, puis chaque année avant le 31 mars (art. 36 al. 3 RTVTC).

Le traitement de la demande donnera lieu à la perception d'un émolument (art. 35 LTVTC et 42 al. 1 let.a RTVTC).

## Type de la demande :

☐ Nouvelle demande

1. REQUÉRANT (Personne déposant la pré	<u>ésente requête)</u>
☐ Madame ☐ Monsieur	
Nom :	Prénom :
	Date de naissance :
Advance	
Adresse Puo:	Numéro :
	NPA :
•	IN A
	Pays :
	Téléphone portable :
E-mail :	
E mail .	
2. ENTREPRISE	
Numéro IDE :	
Numéro REG :	
Complément raison sociale :	
Nature juridique	
☐ Société à responsabilité limités (SàrL) ☐	Société anonyme (SA) ☐ Société coopérative Société en commandité ☐ Société simple
Adresse	
	Numéro :
·	Localité :
	Pays :
	Fax :
Site internet : https://	

En cas de pouvoir de signature collectif, veuillez saisir pour chaque représentants les coordonnées, même si elles sont identiques à celles du requérant. Si plus de 3 représentants. veuillez transmettre les coordonnées dans une page annexe comme indiqué ci-dessous. 2.1 Représentant 1 de l'entreprise<sup>1</sup> ☐ Madame ☐ Monsieur Nom: ...... Prénom: Nom de naissance : Date de naissance : ..... Adresse Complément de rue : ...... NPA : ..... Localité : ..... Canton : ...... Pays : ..... Téléphone fixe : ...... Téléphone portable : ...... E-mail: Date de validité permis de travail (jour/mois/année) : ..... Sécurité sociale et droit du travail : L'entreprise ou le représentant de l'entreprise est-il employeur ou a-t-il été employeur dans les 12 derniers mois ? **□** NON 2.2 Représentant 2 de l'entreprise ☐ Monsieur Madame Nom : ...... Prénom : ..... Nom de naissance : Date de naissance : Adresse Rue: Numéro: Complément de rue : ...... NPA : ..... Localité : ..... Canton: ...... Pays: ..... E-mail: ..... Nationalité : ...... Type de permis de travail : ......

Date de validité permis de travail (jour/mois/année) : .....

On entend par représentant : les associés (pour la société simple, la SNC, et la société en commandite), le président et la personne qui exerce la direction de la société (pour la SA, la SARL, la Coopérative).

	Sécurité sociale et droit du travail :		
	L'entreprise ou le représentant de l'entreprise est–il employeur ou a-t-il été employeur dans les 12 derniers mois ?		
	□ OUI □ NON		
2.3 Représentant 3 de l'entreprise			
	☐ Madame ☐ Monsieur		
	Nom :	Prénom :	
	Nom de naissance :		
	Date de naissance :		
	<u>Adresse</u>		
	Rue :	Numéro :	
	Complément de rue :	NPA:	
	Localité :		
	Canton :	Pays :	
	Téléphone fixe :	Téléphone portable :	
	E-mail:		
	Nationalité :	Type de permis de travail :	
	Date de validité permis de travail (jour/mois/année) :		
	Sécurité sociale et droit du travail :		
	L'entreprise ou le représentant de l'entreprise est—il employeur ou a-t-il été employeur dans les 12 derniers mois ?		
	□ OUI □ NON		

## **REMARQUES IMPORTANTES**

La Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir doit être en possession de l'original de la présente requête <u>munie de toutes les pièces listées ci-dessous</u>. Elle peut être déposée au guichet de la Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir (Rue de Bandol 1, 1213 Onex – 1<sup>er</sup> étage) ou transmise par voie postale.

Le traitement de la demande donnera lieu à la perception d'un émolument.

## 3. LISTE DES PIÈCES À PRODUIRE

- 3.1 Copie d'un **document d'identité** en cours de validité (carte d'identité ou passeport) du titulaire de l'entreprise individuelle ou du représentant de la personne morale.
- 3.2 Copie de l'autorisation permettant d'exercer une activité lucrative en Suisse du titulaire de l'entreprise individuelle ou du représentant de la personne morale, pour les ressortissants étrangers.
- 3.3 Attestation d'annonce ou attestation de l'affiliation auprès d'une caisse de compensation de la personne requérante, et attestation de soumission et/ou attestation prouvant l'acquittement envers les employés des prestations sociales (AVS/AI/LPP) durant les 12 derniers mois précédant la requête.
- 3.4 Extrait du registre du commerce de l'entreprise individuelle ou de la personne morale datant de moins de 3 mois.

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR ET TRANSMISSION D'INFORMATIONS

Par sa signature, la personne requérante :

- atteste sur l'honneur que les informations contenues dans la présente formule ainsi que les pièces produites à l'appui sont exactes et conformes à la réalité;
- n'a pas omis de mentionner des informations susceptibles de remettre en cause les conditions de délivrance de l'autorisation;
- prend acte que la PCTN, lors de l'instruction de la requête, peut requérir des renseignements et documents complémentaires nécessaires à l'examen des conditions de délivrance de l'autorisation auprès d'autres autorités en vertu des art. 4 LTVTC et 3 et 5 al. 3 RTVTC;
- prend acte que durant l'exercice de l'activité, les autorités précitées se communiquent des renseignements et documents concernant la personne requérante nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches respectives, tels que toute information pouvant remettre en cause les conditions de délivrance de l'autorisation, en application des art. 4 LTVTC et 3 RTVTC

## Requérant

Lieu:	Date :
Nom et prénom :	Signature :
Représentant(s) de l'entreprise <sup>2</sup>	
Lieu:	Date :
Nom et prénom :	Signature et tampon :
Nom et prénom :	Signature et tampon :
Nom et prénom :	Signature et tampon :

VDF dpi 24.07.2024

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> <u>En cas de pouvoir de signature collectif</u> : le présent formulaire n'est réputé valablement signé par la personne morale propriétaire de l'entreprise que s'il est contresigné par les représentants pouvant engager conjointement la société propriétaire.